Jardin zoologique

03210100001

Définition

Parc où l'on garde des animaux sauvages ou exotiques en captivité, pour instruire et récréer le public.

Règle d'interprétation

Présence de groupes de bâtiments, d'aires clôturées, de chemins et de boisés. Souvent traversé par un cours d'eau.

Particularité de saisie

Pas de géométrie, seulement l'annotation ou, selon le cas, le toponyme.

Saisie

Défini ☑ Indéfini ☐ Virtuel ☐

Hiérarchie

Discret ☐ Courbe (convertie) ☐

Continu ☐ Arc de cercle (conv.) ☐

Flèche

Dimension minimale

	Point	Ligne	Surface
Superficie			
Largeur			
Longueur			
Hauteur			

Symbolique

Indicatif	Niveau	Poids	Style	Couleur
03210100001	27	3	0	235

Mise en page

	Syntaxe	Fonte	Orientation	Position	Distance
Toponyme	Cb	2		2 / 1 / 3 / 4	30
Annotation	Cb	11		2 / 1 / 3 / 4	30
Objet ponctuel					

Réseau

Hydrographique ☐

Routier ☐

Ferroviaire ☐

Énergétique ☐

Hypsométrie

Élévation ☐

Surface d'exclusion ☐

Ligne de rupture ☐

Source complémentaire

HQ ☐ MRN ☐

SCQ ☐ MTQ ☐

CTOP ☑

Corps

	fixe	variable							
		Superficie en km²							
		<0,25	<0,56	<2,25	<6,25	<16,0	>16,0		
Toponyme		30	45	60	75	90	105		
Annotation	28	Jardin zoologique							

Notes de l'usager
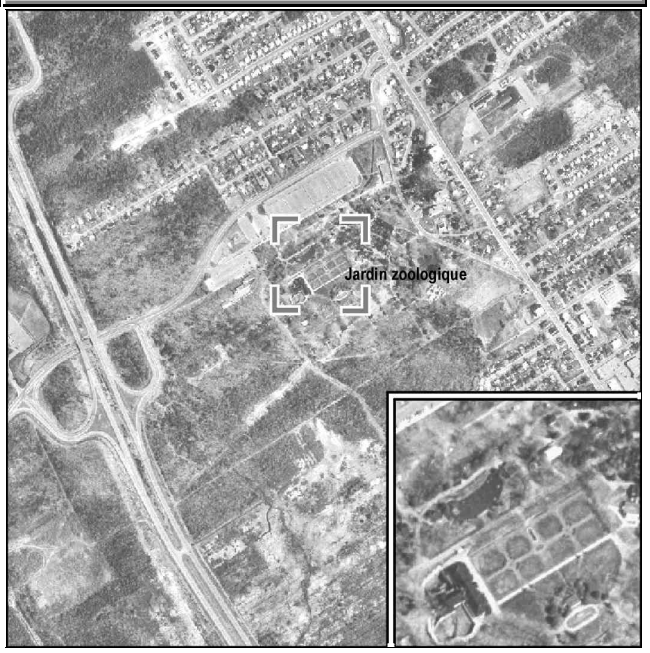
Diagramme de représentation